

Bord de Vienne à Persac (Vienne)

(Sortie du samedi 7 juin 2003)

Antoine CHASTENET*
(Nomenclature Kerguélen)

C'est dans le cadre d'une étude des plantes à valeur patrimoniale mais également invasives du bassin de la Loire, conduite par le C.I.N.E.V. devenu depuis peu le C.P.I.E. « Seuil du Poitou » que nous étudions aujourd'hui la flore des bords de Vienne ⁽¹⁾.

Nous commençons notre herborisation au lieu-dit « Le Port » en remontant le cours de la Vienne, pour une exploration de la ripisylve :

Myosoton aquaticum

Acer negundo

Holcus lanatus

Urtica dioica

Silene dioica var. *dioica*

Galium aparine

Chelidonium majus

Calystegia sepium

Lamium album

Phalaris arundinacea

Myosotis arvensis

Plus près de l'eau, voire dans l'eau, notre liste se complète :

Alliaria petiolata

Alnus glutinosa

Bidens frondosa

Fraxinus excelsior

Galium palustre subsp. *palustre*

Glechoma hederacea

Helianthus tuberosus

Ludwigia ploidies

Lycopus europaeus

Lysimachia vulgaris

Lythrum salicaria

Nuphar lutea

Rorippa amphibia

Salix caprea

Salix triandra

Scutellaria galericulata

Puis les arbres se dissipent et les plantes suivantes apparaissent :

Anthriscus sylvestris

Arctium minus

Artemisia vulgaris

Bromus sterilis

Cirsium vulgare

Euphorbia brittingeri

Humulus lupulus

Lapsana communis subsp. *communis*

* A.C. : 11 rue de la Riboire, 86190 FROZES.

(1) souligné : plantes à valeur patrimoniale.

gras : plantes invasives.

Ligustrum vulgare
Poa trivialis
Roegneria canina

Sambucus nigra
Tanacetum parthenium
Ulmus minor

Nous arrivons en face du « Grand Port » et quelques chiens nous accueillent ainsi que :

Scrophularia nodosa
Valeriana officinalis
Galeopsis tetrahit
Plantago major
Sisymbrium officinalis accompagné de
 cétaines bleues (*Hoplia coerulea*)
Myosotis laxa subsp. *cespitosa*
Plantago major subsp. *intermedia*
Chenopodium album
Rorippa sylvestris
Angelica sylvestris

Gnaphalium uliginosum
Stellaria neglecta
Oenothera biennis
Chenopodium polyspermum
Polygonum hydropiper
Polygonum persicaria
Carex hirta
Sonchus asper
Chaerophyllum temulum
Tussilago farfara

Le niveau de l'eau est monté ce qui nous interdit de patauger dans les herbiers aquatiques repérés la semaine précédente mais nous pouvons quand même apercevoir :

Carex elata
Amaranthus hybridus
Sparganium erectum s. l.
Juncus bufonius
Rorippa amphibia
Polygonum hydropiper

Lythrum salicaria
Bidens frondosa
Polygonum lapathifolium
Matricaria inodora
Mentha aquatica

Nous continuons à herboriser sur le chemin :

Barbarea vulgaris
Cardamine flexuosa
Carex hirta
Coronopus didymus
Euphorbia hyberna

Oxalis corniculata
Potentilla anserina
Rumex hydrolapathum
Sagina procumbens

Nous observons des tas de petits coquillages : *Corbicula fluminea* (O. F. Müller 1774) de la famille des Corbiculidés nous apprend Sébastien BAILLARGEAT. Les deux taches plus claires sur les coquilles sont le résultat de l'érosion par le sable contenu dans l'eau et projeté sur les coquilles. Les tas de coquilles sont le résultat de l'accumulation par des animaux qui les mangent.

Nous reprenons nos véhicules pour aller visiter l'autre rive, sous le château des Cordeliers :

Acer pseudoplatanus
Arum italicum
Asplenium scolopendrium
Bromus ramosus
Cardamine impatiens
Carex pendula
Circaea lutetiana
Hesperis matronalis

Hyacinthoides non-scripta
Impatiens glandulifera
Impatiens noli-tangere
Moehringia trinervia
Ornithogalum pyrenaicum
Rumex sanguineus
Ruscus aculeatus
Symphytum tuberosum

Dans l'eau de la Vienne, d'origine anthropique très certainement, quelques spécimens de Cyprès chauve (*Taxodium distichum*) lancent leurs pneumatophores hors de l'eau, à la conquête de l'air.

Une petite source incrustante prometteuse s'avère pauvre – ou seulement riche de *Equisetum telmateia* et *Apium nodiflorum*.

Enfin, une grande ombellifère peu développée et donc indéterminable de manière certaine, attire notre attention. Notre hypothèse issue d'une approche phytosociologique trouve une confirmation dans l'un de nos bulletins (*Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 27 : 285) : *Aethusa cynapium* subsp. *cynapium*.

Au retour, un grand « chardon » attire notre attention le long de la route, entre Persac et Lussac : *Carduus crispus* subsp. *crispus*.

Erratum : Dans le bulletin SBCO n° 33, page 214, il faut lire *Helianthemum apenninum* au lieu de *Helianthemum canum*.